

de Kammitz Rittberg, ci-devant Ministre Plénipotentiaire pour le Gouvernement général des Pays-Bas, la place d'Intendant de la Province de *Moravie*, vacante par la mort du Comte son pere : & Elle a envoyé ordre au Marquis de Prié, son Ambassadeur en Suisse, d'aller résider avec le même caractère auprès de la République de *Venise*, où il sera accrédité aussi en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur. Ce Monarque lui a fait dresser ses instructions à ce sujet.

IV. L'Empereur ayant résolu de renouveler ses instances auprès des Etats du Corps Germanique, relativement à l'article de la sûreté de l'Empire, les instructions nécessaires sur ce sujet ont été envoyées au Comte de Cobentzel, qui a été nommé son Ministre Plénipotentiaire auprès des Cercles de *Souabe*, de *Franconie*, du *Haut & du Bas-Rhin*, & de *Westphalie*. Ces instructions paroissent devoir s'accorder avec celles des Ministres de tous ces Cercles, qui reprendront leurs délibérations sur l'importante affaire de l'Association. Cependant on croit entrevoir de leurs résolutions futures, comme de celles des Electeurs & Princes de l'Empire, qu'elles n'iront principalement qu'au maintien de cette neutralité exacte quant à la guerre, dans laquelle ils se sont renfermés, sur-tout en n'acquiesçant à admettre volontairement dans leurs Etats ni troupes de Impératrice-Reine, ni troupes Françaises.

Differens endroits. Sur le sujet dont il est question, l'Evêque & Prince de *Liège* rendit le 23. Octobre l'Ordonnance suivante.

JEAN-THEODORE Duc de Baviere, Cardinal : par la grace de Dieu Evêque & Prince
de